



Été 1992 (Vol. 4, N° 2) numéro d'article 2

# L'évolution des familles comptant deux soutiens

**Raj K. Chawla**

**E**n 1967, un tiers seulement des familles époux-épouse comptaient deux soutiens, c'est-à-dire que les deux conjoints avaient déclaré un revenu. En 1989, cette proportion était passée à 62 %. À la suite de la croissance exceptionnelle du nombre de femmes sur le marché du travail, la famille type a grandement évolué. De celle de 1967, comprenant un mari «gagne-pain» et une épouse à la maison, on est passé en 1989, à la famille époux-épouse comptant deux conjoints sur le marché du travail. Cette même année, 3.8 millions de femmes mariées faisaient partie d'une famille à deux soutiens, comparativement à seulement 1.3 million en 1967. Cet article présente un profil de l'évolution des familles à deux soutiens et examine les changements survenus quant à certains liens entre l'activité des femmes, l'expérience des maris sur le marché du travail et les caractéristiques de la famille, comme la présence d'enfants. (Le terme famille inclut les couples en union libre.)

## Diminution de l'importance des gains des maris

À la fin des années 60, on enregistrait la plus forte proportion de familles comptant deux soutiens (41 %) lorsque les gains du mari se situaient entre \$20,000 et \$29,999 (tous les gains et revenus sont exprimés en dollars de 1989) et la plus faible (environ 15 %), lorsqu'il gagnait \$50,000 ou plus (voir [Source des données et définitions](#)). Toutefois, en 1989, si la proportion des familles à deux soutiens atteignait son plus haut niveau (80 %) lorsque les gains du mari se situaient entre \$10,000 et \$19,999, elle était légèrement moins élevée (74 %) lorsqu'ils atteignaient \$50,000 ou plus. En 1967 comme en 1989, la proportion des familles à deux soutiens était la plus faible lorsque les maris gagnaient moins de \$10,000 - ces derniers étant soit trop âgés, soit trop jeunes pour faire partie de la population active à temps plein ou pendant toute l'année ([graphique A](#)).



## Graphique A **Plus de femmes ont maintenant un emploi indépendamment des gains de leur conjoint.**

Source : *Enquête sur les finances des consommateurs*

En ce qui a trait au revenu familial, la proportion des femmes mariées qui avaient un emploi en 1967 atteignait un sommet (51 %) lorsque le revenu familial s'établissait entre \$40,000 et \$49,999. En 1989, cette part s'accroissait à mesure que le revenu familial augmentait (exception faite des familles dont le revenu était inférieur à \$10,000). À titre d'exemple, en 1967, la proportion de femmes mariées travaillant à l'extérieur était d'un tiers seulement dans les familles dont le revenu était de \$70,000 et plus, comparativement aux quatre cinquièmes en 1989 ([tableau 1](#)).



## Tableau 1 **Familles époux-épouse, selon certaines caractéristiques, 1967 et 1989**

Source : *Enquête sur les finances des consommateurs*

Voir [Source des données et définitions](#)

## **Baisse de l'importance de la présence d'enfants d'âge préscolaire**

Le rapport entre l'âge d'une épouse, la présence d'enfants dans la famille et l'activité de cette femme sur le marché du travail a beaucoup changé entre 1967 et 1989. Dans les années 60, la plupart des jeunes femmes mariées entraient sur le marché du travail, y passaient quelques années et ensuite quittaient leur emploi pour élever leurs enfants (seulement 27 % des mères ayant au moins un enfant de moins de 6 ans détenaient un emploi en 1967). Certaines d'entre elles réintégraient le marché du travail une fois que les enfants étaient autonomes ou qu'ils avaient quitté la maison. Par conséquent, le rapport entre l'âge et le fait de toucher des gains d'emploi entre les hommes et les femmes mariés s'est modifié ([graphique B](#)). De fait, en 1989, l'écart entre les deux sexes, quant au rapport de ces deux caractéristiques, était très faible. Une fois entrées sur le marché du travail, les femmes avaient davantage tendance à continuer à travailler, même si elles avaient des enfants d'âge préscolaire (71 % de ces mères détenaient un emploi en 1989).



## Graphique B La relation entre l'âge et le fait d'avoir un emploi rémunéré est maintenant semblable pour les conjoints.

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

# Évolution des profils des conjoints dans ces familles

## Régime de travail

Au fil des années, on a assisté à une convergence de divers aspects de l'emploi entre les époux, comme le pourcentage de familles dont les deux conjoints touchent des gains, leur régime de travail, leur profession et leur niveau des gains. Ainsi, la proportion de familles à deux soutiens dans lesquelles les deux conjoints avaient travaillé toute l'année est passée d'un tiers en 1967 à près de la moitié en 1989. Pendant chacune des deux années de référence, les deux conjoints n'ont travaillé qu'une partie de l'année que dans un faible pourcentage des familles (moins de 4 %). Dans le reste des familles époux-épouse, le régime de travail des conjoints se situait entre ces deux extrêmes.

## Profession

Bien que la proportion de familles où les deux conjoints occupent un poste de direction ou exercent une profession libérale soit passée de 6 % en 1967 à 16 % en 1989, la situation la plus fréquente est demeurée celle où le mari est un col bleu et où la femme travaille dans un bureau, les services ou la vente (environ le quart des couples) [▼1](#). Les deux années, les conjoints d'environ 7 % seulement des familles étaient tous deux des cols bleus ([tableau 2](#)). En revanche, la proportion de familles où les deux conjoints travaillaient dans un bureau, les services ou la vente a grimpé de 11 % en 1967 à 14 % en 1989. L'augmentation de la proportion de maris occupant ces emplois de cols blancs est attribuable à la diminution du nombre d'emplois de cols bleus traditionnellement occupés par les hommes. Cet ensemble de transferts d'emplois entre les époux témoigne des changements dans la répartition des emplois par branche d'activité et par profession s'étant produits au cours des deux dernières décennies. Par exemple, le rétrécissement du secteur des industries manufacturières et l'expansion de celui des services ont eu pour conséquence une baisse du nombre d'emplois «producteurs de biens» et une augmentation du nombre d'emplois «producteurs de services» [▼2](#).



## Tableau 2 Gains et revenu moyens des familles à deux soutiens, selon la profession des conjoints, 1967 et 1989

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

### Gains

En 1967, dans plus du tiers des familles comptant deux soutiens, le mari gagnait entre \$10,000 et \$29,999 et la femme, moins de \$10,000; en 1989, la proportion de ces familles était tombée à un huitième. En raison de l'augmentation du nombre de femmes travaillant toute l'année et du nombre de celles occupant un emploi de direction ou exerçant une profession libérale, les gains des femmes mariées se sont accrus au cours de la période observée. Par conséquent, la proportion de familles à deux soutiens où la femme gagnait \$30,000 ou plus et le mari, \$40,000 ou plus, qui était pratiquement nulle en 1967, a grimpé à 7 % en 1989. Dans l'ensemble, 14 % des femmes mariées qui avaient un emploi gagnaient \$30,000 ou plus en 1989, comparativement à seulement 1 % en 1967. Les gains des maris n'ont cependant pas progressé au même rythme. Au cours de ces 22 années, les gains moyens des maris se sont accrus de 42 %, comparativement au bond de 76 % des femmes mariées. Par conséquent, l'écart entre les gains des conjoints a diminué, ceux des femmes représentant 52 % des gains de leur mari en 1989, contre 42 % en 1967.

Malgré les progrès réalisés par les femmes sur le marché du travail, dans le tiers des familles comptant deux soutiens, la femme gagnait toujours moins de \$10,000 en 1989. De fait, la proportion des familles où les deux conjoints gagnaient moins de \$10,000 était à peine plus faible en 1989 qu'en 1967 (5 % de l'ensemble des familles à deux soutiens, contre 7 %, respectivement); il n'y a donc presque pas eu de changements au bas de l'échelle des gains.

La proportion de familles à deux soutiens où le mari gagnait moins de \$10,000 est demeurée sensiblement la même en 1989 qu'en 1967, tandis que le pourcentage de celles où le mari gagnait \$50,000 et plus s'est multiplié par huit. Cependant, la proportion des familles où le mari gagnait entre \$20,000 et \$39,999 est passée de 57 % en 1967 à 43 % en 1989 ([tableau 3](#)). On a donc assisté à une bipolarisation des gains des maris dans ce type de famille entre 1967 et 1989.



## Tableau 3 Répartition des familles à deux soutiens selon les gains des époux et des épouses, 1967 et 1989

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Les gains des femmes mariées se sont accrus avec le temps, la proportion de familles où la femme gagnait moins de \$10,000 étant tombée de 56 % en 1967 à 34 % en 1989. Dans plus de la moitié des familles à deux soutiens, les femmes gagnaient entre \$10,000 et \$29,999 en 1989 ([tableau 3](#)). Comme la majorité des femmes mariées sont toujours concentrées dans le travail de bureau, les services et la vente, où la rémunération se situe généralement dans cette tranche, leurs gains ont sans doute fait l'objet d'une moins grande variation que ceux de leur mari.

## Similitude croissante de certaines caractéristiques des conjoints qui travaillent

Dans un couple, les conjoints sont généralement d'âge et de niveau d'instruction semblables. Cette similitude des caractéristiques démographiques peut expliquer que les régimes de travail ou le choix des professions soient comparables, mais cela n'entraîne pas pour autant des gains identiques. Par exemple, les deux conjoints peuvent être jeunes, être titulaires d'un diplôme universitaire, travailler pendant toute l'année et exercer une profession libérale, mais l'un peut être avocat et l'autre enseignant - professions à rémunérations moyennes fort différentes.

En 1967, 41 % des conjoints qui travaillaient avaient un régime de travail similaire, 21 % exerçaient des professions de même nature et 21 % touchaient des gains comparables. En 1989, ces proportions étaient passées à 52 %, 31 % et 26 % respectivement. S'il est vrai que l'expérience sur le marché du travail et la profession des femmes sont maintenant plus comparables à celles de leur conjoint, leurs gains sont demeurés inférieurs ([graphique C](#)).



### Graphique C Le régime de travail des conjoints est davantage comparable que leurs gains.

*Source : Enquête sur les finances des consommateurs*

---

## Contribution des conjoints au revenu de la famille

Les gains des maris représentaient 63 % du revenu total des familles à deux soutiens en 1967, comparativement à 56 % en 1989. Cependant, la part relative des gains des femmes ne s'est accrue que de 3 points de pourcentage au cours de la même période, passant de 26 % à 29 %. Malgré l'augmentation du nombre de femmes mariées ayant un emploi dans les familles à deux soutiens, la proportion du revenu familial attribuable au travail rémunéré a régressé entre 1967 et 1989. Par contre, les parts relatives des paiements de transfert (comme les prestations d'Assurance-chômage et divers crédits d'impôt) ainsi que

des revenus de placements ont augmenté pendant la même période ([tableau 4](#)).



## Tableau 4 **Composition du revenu des familles à deux soutiens, 1967 et 1989**

*Source : Enquête sur les finances des consommateurs*

La contribution des femmes au revenu des familles à deux soutiens semble dépendre de l'importance des gains des maris dans le revenu total des familles. Par exemple, en 1967, les gains des femmes représentaient 28 % du revenu des familles où le mari gagnait entre \$10,000 et \$29,999 et 14 % de celui des familles où le mari gagnait \$50,000 ou plus ([tableau 5](#)). En 1989, les parts correspondantes s'élevaient à 35 % et 22 % respectivement. De fait, la variation de la contribution des femmes est plus marquée dans le cas des familles où les gains des maris sont élevés que dans celles où les gains des maris se situent dans les tranches inférieures ou moyennes. La plupart des maris dont les gains se situent dans les tranches supérieures occupent un poste de direction ou exercent une profession libérale, et il en est de même pour leur femme.



## Tableau 5 **Contribution des conjoints au revenu de la famille, selon certaines caractéristiques, 1967 et 1989**

*Source : Enquête sur les finances des consommateurs*

Les familles où les deux conjoints occupent un poste de direction ou exercent une profession libérale sont aussi appelées «familles à deux carrières». Des études américaines ont révélé que les conjoints dans ces familles ont tendance à travailler pendant toute l'année, à démontrer un plus grand engagement envers leur travail, à avoir leurs enfants plus tard et à mieux faire face au stress lié à la famille et au travail<sup>3</sup>, <sup>4</sup>. De plus, ces familles ont un revenu supérieur à celui des autres familles à deux soutiens - soit \$52,500 en 1967 et \$79,600 en 1989 en moyenne, comparativement à \$36,400 et \$52,300 pour les familles où le mari occupait un emploi de col bleu et la femme travaillait dans un bureau, les services ou la vente ([tableau 2](#)). En 1967 comme en 1989, les femmes mariées qu'occupaient un poste de direction ou qui exerçaient une profession libérale ont contribué davantage au revenu familial que celles qui travaillaient dans un bureau, les services ou la vente.

## Conclusion

La croissance phénoménale des familles à deux soutiens, observée entre 1967 et 1989, a causé une révolution sociale fort subtile. Presque tous les secteurs de l'économie ont dû s'adapter au fait que les familles à deux soutiens sont maintenant la norme. Ainsi, les horaires flexibles, le travail par poste, les semaines de travail comprimées et les services de garde d'enfants sont de plus en plus populaires.

Sur le plan commercial, les heures d'ouverture des magasins et des entreprises de services sont plus longues, les aliments prêts à consommer sont en vente un peu partout et les services d'entretien ménager sont maintenant plus fréquemment utilisés. Nombre de ces services n'existaient même pas en 1967.

L'État n'a pas été épargné. Bien qu'il bénéficie d'une augmentation de ses recettes (impôts directs et indirects provenant de l'accroissement du nombre de travailleurs), il doit assumer davantage de dépenses en prestations de pension, en paiements de transfert et en services.

---

## Source des données et définitions

Cet article est fondé sur les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs recueillies aux mois d'avril des années 1968 et 1990. Cette enquête (menée annuellement depuis 1972) permet de recueillir des données sur les sources et le montant des revenus touchés durant l'année civile précédente par un échantillon de personnes âgées de 15 ans et plus représentant tous les ménages privés au Canada (sauf les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, des réserves indiennes et les pensionnaires d'établissements tels les hôpitaux et les pénitenciers). Les familles dont la principale source de revenu provenait de soldes ou d'indemnités militaires sont exclues de cette étude. Pour plus de détails sur cette enquête, voir *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1989* (n° 13-207 au catalogue de Statistique Canada).

**Famille:** La famille est définie comme étant un groupe formé de deux personnes ou plus, apparentées par le sang, par alliance ou par adoption et partageant le même logement. Par conséquent, toutes les personnes apparentées vivant ensemble au moment de l'enquête sont considérées comme membres de la même famille, peu importe leur lien de parenté. Le présent article porte essentiellement sur les familles «époux-épouse comptant deux soutiens» (y compris les couples en union libre), c'est-à-dire les familles où les deux conjoints ont déclaré avoir touché des gains (ou avoir subi des pertes dans le cadre d'un travail autonome) pendant l'année de référence. Bien qu'on n'ait pas tenu compte du fait que d'autres membres de la famille ont peut-être également touché des gains, ceux-ci sont comptabilisés dans le revenu total de la famille.

**Gains:** Ce terme comprend tout revenu provenant de salaire et traitement ou revenu net d'un travail autonome.

**Revenu total:** Le revenu total de la famille est la somme des revenus de tous les membres, âgés de 15 ans et plus (14 ans en 1967), au cours de l'année de référence. Le revenu inclut les gains, les paiements de transfert des différents niveaux de gouvernement, les revenus de placements, les prestations de régimes de retraite privés, de régimes de pension offerts par l'employeur, les pensions alimentaires et autres.

Sont exclus les gains et pertes au jeu, les gains et pertes en capital, les paiements forfaitaires au titre d'une police d'assurance, les remises de taxes ainsi que les revenus en nature de tous genres.

**Les revenus de placements:** Comprennent les intérêts sur obligations, les dividendes, les intérêts sur placements bancaires, les loyers nets et autres revenus de placements.

**Les paiements de transfert:** Comprennent tous les paiements au titre du bien-être social provenant des administrations fédérale, provinciales ou municipales.

**Les autres sources de revenu:** Comprennent les prestations de pensions ou régimes de retraite, les rentes et les pensions alimentaires.

**Nota:** Tous les gains et revenus sont en dollars de 1989.

**Profession:** Le classement par profession des données de 1989 est fondé sur la Classification type des professions (CTP) de 1980, et les données de 1967, sur la Classification de 1961. Par conséquent, une partie des différences observées dans la répartition des familles selon la profession des conjoints pourrait être attribuable au changement de système de classification.

De plus, les conjoints sont classés en fonction de la profession qu'ils exerçaient au moment de l'enquête, et cette profession n'était pas nécessairement la même que celle qu'ils exerçaient pendant l'année civile à laquelle se rapportent les données sur le revenu.

**Les professions de cols bleus:** Comprennent les mineurs et carriers; les travailleurs des industries de transformation; les usineurs; les travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits; les travailleurs du bâtiment; le personnel d'exploitation des transports; les manutentionnaires; les autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines.

**Travailleur à temps plein, toute l'année:** Une personne qui a travaillé 30 heures ou plus par semaine (35 en 1967) pendant 49 à 52 semaines en 1989 (50 à 52 en 1967) est considérée, dans cet article, comme ayant travaillé toute l'année.



# Notes

## *Note 1*

Les conjoints ont été classés selon la profession qu'ils exerçaient au moment de l'enquête, et cette profession peut être différente de celle qu'ils avaient au cours de l'année civile précédente à laquelle se rapportent les données sur les gains et sur le revenu familial. Bien que seulement trois grands groupes de professions aient été retenus (poste de direction ou profession libérale; travail de bureau, vente ou services; emploi de col bleu - production, transformation, fabrication, bâtiment, transports, etc.), il est possible d'obtenir des données classées selon dix catégories de professions.

Certaines variations observées dans la combinaison de professions dans les couples peuvent être dues au changement de Classification type des professions (CTP), celle de 1961 utilisée pour les données de 1967 étant différente de la CTP de 1980 utilisée pour les données de 1989. Par exemple, dans la CTP de 1980, les personnes occupant un poste de direction dans les branches de l'agriculture, du commerce de détail, des assurances, et d'autres, sont classées parmi les administrateurs, tandis que, dans l'ancienne classification, elles étaient considérées comme des agriculteurs, des vendeurs, des travailleurs des services, et ainsi de suite. Pour plus de détails sur les conséquences des changements apportés aux systèmes de classification des professions et des branches d'activité, voir le numéro de janvier 1984 de *La population active* (n° 71-001 au catalogue de Statistique Canada).

## *Note 2*

Un tel changement structurel dans l'économie canadienne a touché davantage les hommes que les femmes, car le nombre d'emplois de cols bleus, traditionnellement occupés par les hommes, a diminué avec le rétrécissement du secteur des industries manufacturières.

## *Note 3*

Voir [Bird et Bird](#), 1987; [Schnittger et Bird](#), 1990; [Skinner](#), 1980; [Soloway et Smith](#), 1987; [Rachlin](#), 1987.

## *Note 4*

Selon [Hiller et Dyehouse](#) (1987), le couple à deux carrières est «un nouveau prototype qui découle des aspirations de plus en plus grandes des femmes en matière d'études et de carrière [...] Lorsqu'on cherche à établir une distinction entre les couples à deux carrières et les couples à deux soutiens, les définitions et les concepts qui se rattachent à la carrière peuvent varier grandement» [citation traduite]. [Rachlin](#) (1987) note que, «dans ce genre de couple, la carrière compte beaucoup pour les deux conjoints, de sorte que ni l'un ni l'autre n'est automatiquement prêt à faire passer les intérêts professionnels de son conjoint avant les siens, les deux cherchant à concilier leurs rôles professionnel et familial» [citation traduite].

# Documents consultés

- BIRD, G.W. et G.A. BIRD. «In pursuit of academic careers: observations and reflections of a dual-career couple», *Family relations*, vol. 36, n° 1, Minneapolis, Minn., January 1987, p. 97-100.
- GASTWIRTH, J.L. «Statistical measures of earnings differentials», *The American statistician*, vol. 29, n° 1, Washington, D.C., February 1975, p. 32-35.
- HILLER, D.V. et J. DYEHOUSE. «A case for banishing "dual-career marriages" from the research literature», *Journal of marriage and the family*, vol. 49, n° 4, Lake Mills, Iowa, November 1987, p. 787-796.
- PRYOR, E.T. «Tendances de l'activité et du revenu chez les familles époux-épouse au Canada 1971-1981», *La population active*, mensuel, catalogue 71-001, mai 1984, Ottawa, Statistique Canada, p. 93-109.
- RACHLIN, V.C. «Fair vs. equal role relations in dual-career and dual-earner families: implications for family interventions», *Family relations*, vol. 36, n° 2, Minneapolis, Minn., April 1987, p. 187-192.
- SCHNITTGER, M.H. et G.W. BIRD. «Coping among dual-career men and women across the family life cycle» *Family relations*, vol. 39, n° 2, Minneapolis, Minn., April 1990, p. 199-205.
- SHAPIRO, D. et L.B. SHAW. «Growth in the labor force attachment of married women: accounting for changes in the 1970s», *Southern economic journal*, vol. 50, n° 2, Chapel Hill, N.C., October 1983, p. 461-473.
- SKINNER, D.A. «Dual-career family stress and coping: a literature review», *Family relations*, vol. 29, n° 4, Minneapolis, Minn., October 1980, p. 473-482.
- SOLOWAY, N.M. et R.M. SMITH. «Antecedents of late birthing decisions of men and women in dual-career marriages», *Family relations*, vol. 36, n° 3, Minneapolis, Minn., July 1987, p. 258-262.

---

## Auteur

Raj Chawla est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

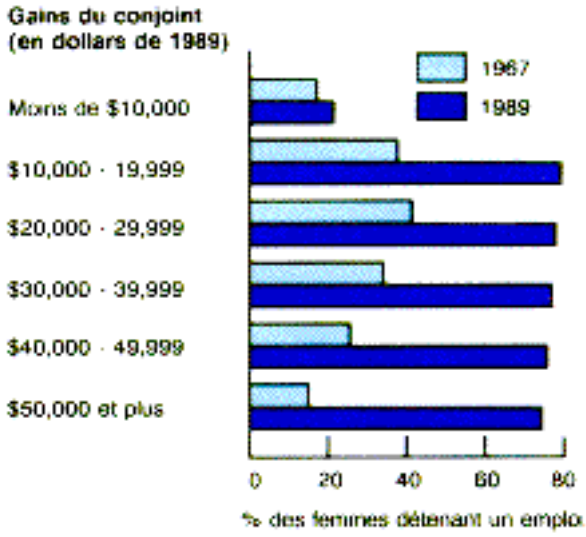
## Source

*L'emploi et le revenu en perspective*, Été 1992, Vol. 4, n° 2 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Graphique A

**Plus de femmes ont maintenant un emploi indépendamment des gains de leur conjoint.**



Source: *Enquête sur les finances des consommateurs*

Tableau 1

**Familles époux-épouse, selon certaines caractéristiques, 1967 et 1989**

	Toutes les familles		Familles à deux soutiens		Autres familles		Proportion des familles à deux soutiens	
	1967	1989	1967	1989	1967	1989	1967	1989
	'000							
<b>Toutes les familles</b>	<b>4,077</b>	<b>6,104</b>	<b>1,333</b>	<b>3,802</b>	<b>2,744</b>	<b>2,302</b>	...	...
	%							
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>33</b>	<b>62</b>
<b>Revenu de la famille</b>								
Moins de \$10,000	7	1	2	1	9	3	10	25
\$10,000 - \$19,999	19	10	9	3	24	20	16	20
\$20,000 - \$29,999	27	12	23	8	28	19	28	41
\$30,000 - \$39,999	22	15	29	14	18	17	43	58
\$40,000 - \$49,999	13	16	20	17	9	14	51	66
\$50,000 - \$59,999	6	13	9	16	5	9	50	74
\$60,000 - \$69,999	3	10	4	13	3	6	43	79
\$70,000 et plus	4	22	4	28	4	11	33	81
<b>Gains du mari</b>								
Moins de \$ 10,000	20	26	10	9	24	55	17	22
\$10,000 - \$19,999	23	13	26	16	21	7	38	80
\$20,000 - \$29,999	33	17	42	21	29	10	41	78
\$30,000 - \$39,999	14	18	15	22	14	11	35	77
\$40,000 - \$49,999	5	13	4	16	6	8	26	76
\$50,000 et plus	5	13	2	16	6	9	15	74
<b>Présence d'enfants</b>								
Aucun	26	37	32	30	24	49	39	50
Au moins un enfant de moins de 6 ans	38	23	31	26	41	18	27	71

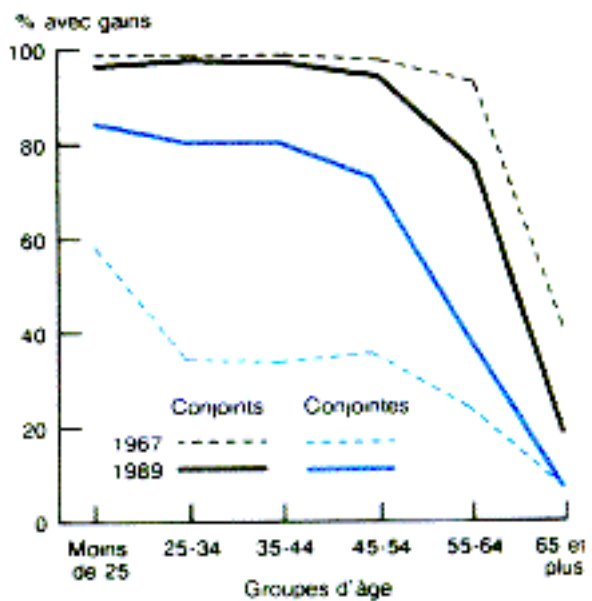
Enfants de 6 ans et plus	36	40	38	44	35	33	34	69
--------------------------	----	----	----	----	----	----	----	----

*Source: Enquête sur les finances des consommateurs*

*Voir Source des données et définitions.*

### Graphique B

**La relation entre l'âge et le fait d'avoir un emploi rémunéré est maintenant semblable pour les conjoints.**



Source. Enquête sur les finances des consommateurs

Tableau 2

**Gains et revenu moyens des familles à deux soutiens, selon la profession des conjoints, 1967 et 1989**

	1967				1989			
	Répartition des familles	Revenu de la famille	Gains de l'époux	Gains de l'épouse	Répartition des familles	Revenu de la famille	Gains de l'époux	Gains de l'épouse
	%	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$
<b>Total*</b>	<b>100</b>	<b>37,400</b>	<b>23,600</b>	<b>9,800</b>	<b>100</b>	<b>59,800</b>	<b>33,500</b>	<b>17,200</b>
<b>Épouse: direction/profession libérale</b>								
Époux: direction/profession libérale	6	52,500	30,800	18,200	16	79,600	45,400	26,400
Époux: bureau/vente/services	3	44,000	23,400	17,600	6	63,500	32,600	23,900
Époux: col bleu	5	42,200	23,800	15,200	9	60,000	31,700	20,700
<b>Épouse: bureau/vente/services</b>								
Époux: direction/profession libérale	10	44,800	29,600	11,400	13	67,800	42,400	15,800
Époux: bureau/vente/services	11	36,700	21,900	11,100	14	54,400	29,300	15,300
Époux: col bleu	22	36,400	23,000	9,400	25	52,300	30,600	13,100
<b>Épouse: col bleu</b>								
Époux: direction/profession libérale	1	43,800	30,200	10,600	1	58,700	36,000	12,400
Époux: bureau/vente/services	2	36,800	19,000	10,800	2	51,900	25,500	15,000
Époux: col bleu	8	36,900	20,800	10,800	7	51,900	27,400	14,500

Source: Enquête sur les finances des consommateurs



*\* Comprend les agriculteurs, pêcheurs et trappeurs; les travailleurs forestiers et bûcherons; les personnes n'ayant pu déclarer leur profession et les personnes dont le dernier emploi remontait à plus de cinq ans.*

Tableau 3

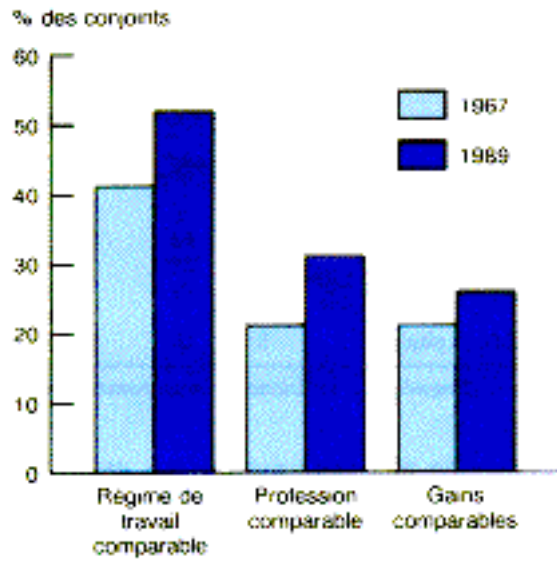
**Répartition des familles à deux soutiens selon les gains des époux et des épouses, 1967 et 1989**

	Gains des époux		Gains des épouses	
	1967	1989	1967	1989
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Moins de \$10,000	10	9	56	34
\$10,000 - \$19,999	26	16	34	30
\$20,000 - \$29,999	42	21	9	22
\$30,000 - \$39,999	15	22	1	9
\$40,000 - \$49,999	4	16	-	3
\$50,000 et plus	2	16	-	3

*Source: Enquête sur les finances des consommateurs*

Graphique C

**Le régime de travail des conjoints est davantage comparable que leurs gains.**



Source: Enquête sur les finances des consommateurs

Tableau 4

**Composition du revenu des familles à deux soutiens, 1967 et 1989**

	1967	1989	Variation
	\$		%
<b>Revenu moyen de la famille</b>	<b>37,400</b>	<b>59,800</b>	<b>60</b>
	%		en points de pourcentage
<b>Revenu total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>...</b>
Gains	95	91	-4
Époux	63	56	-7
Épouses	26	29	3
Autres membres de la famille	6	6	-
Revenus de placement	1	3	2
Paiements de transfert	3	5	2
Autres revenus monétaires	1	1	-

*Source: Enquête sur les finances des consommateurs*

Tableau 5

**Contribution des conjoints au revenu de la famille, selon certaines caractéristiques, 1967 et 1989**

	1967			1989		
	Revenu moyen de la famille	Gains en % du revenu familial		Revenu moyen de la famille	Gains en % du revenu familial	
		Époux	Épouses		Époux	Épouses
	\$	%	%	\$	%	%
<b>Ensemble des familles à deux soutiens</b>	<b>37,400</b>	<b>63</b>	<b>26</b>	<b>59,800</b>	<b>56</b>	<b>29</b>
<b>Revenu familial</b>						
Moins de \$10,000*	...	...	...	...	...	...
\$10,000 - \$29,999	22,700	68	23	23,000	48	28
\$30,000 - \$49,999	38,800	65	27	40,600	58	29
\$50,000 et plus	64,300	57	26	78,200	56	29
<b>Gains de l'époux</b>						
Moins de \$10,000*	...	...	...	...	...	...
\$10,000 - \$29,999	34,900	61	28	44,400	46	35
\$30,000 - \$49,999	50,700	72	21	64,800	60	28
\$50,000 et plus	85,200	81	14	101,700	68	22
<b>Âge de l'époux</b>						
Moins de 25 ans	29,900	64	34	36,800	57	34
25 à 34 ans	36,100	67	28	50,100	59	31
35 à 44 ans	39,100	66	25	62,800	59	30
45 à 54 ans	41,500	61	23	69,700	54	26
55 à 64 ans	37,800	55	25	64,300	47	25
65 ans et plus	28,600	...	...	68,100	...	...

<b>Âge de l'épouse</b>						
Moins de 25 ans	31,700	66	32	38,900	59	31
25 à 34 ans	36,500	68	27	52,600	60	31
35 à 44 ans	40,600	64	24	65,400	58	29
45 à 54 ans	40,700	58	25	70,600	51	26
55 à 64 ans	36,100	53	27	61,400	46	25
65 ans et plus	35,300	...	...	68,600	...	...

*Source: Enquête sur les finances des consommateurs*

*\* Comprend les familles où le mari était un travailleur autonome ou un travailleur agricole et avait déclaré des gains négatifs ou aucun gain net.*